



**CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**  
**22 janvier 2018**

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par M<sup>me</sup> Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Le Conseil débattre de **l'avenir du partenariat de l'UE avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)**. Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues sur la manière de faire avancer ce partenariat après 2020, étant donné que l'accord actuel encadrant le partenariat, **l'accord de Cotonou**, arrivera à expiration en 2020. Ce sera la première discussion ministérielle sur la recommandation de la Commission et le projet de directives de négociations (12 décembre 2017).

Le Conseil fera ensuite le point sur la situation politique, économique et sécuritaire en **Libye**. Cette discussion fait également à la suite à la réunion trilatérale du **groupe de travail conjoint UA-UE-ONU** qui s'est tenue à Bruxelles le 14 décembre 2017. Le représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Libye Ghassam Salamé prendra part à cette discussion via vidéo-conférence.

Le Conseil des affaires étrangères discutera du **processus de paix au Proche-Orient**. Le Conseil tiendra un débat sur les derniers développements intervenus dans la région en vue du déjeuner informel avec le président Abbas.

Dans le cadre d'un déjeuner informel, les ministres des affaires étrangères de l'UE et la haute représentante discuteront avec le **président palestinien, M. Mahmoud Abbas**, du processus de paix au Proche-Orient, des relations bilatérales ainsi que de l'évolution de la situation dans la région.

Le Conseil devrait adopter plusieurs décisions et conclusions sans débat, notamment des conclusions du Conseil sur la stratégie de l'UE pour l'Iraq, sur le Zimbabwe, sur l'approche intégrée à l'égard des conflits et des crises extérieures et sur les priorités de l'UE pour la coopération avec le Conseil de l'Europe.

La session du Conseil des affaires étrangères sera précédée d'un petit-déjeuner informel avec le **président de la Banque européenne d'investissement, M. Werner Hoyer**, au cours duquel sera examinée la possibilité de créer un service "développement" au sein de la Banque européenne d'investissement.

Possibilités de point presse:

Vers 7 h 55 (à confirmer) Déclaration de la haute représentante, M<sup>me</sup> Mogherini, avant la session

Vers 12 h 45 Déclarations à la presse de la haute représentante, M<sup>me</sup> Mogherini, et du président Mahmoud Abbas avant le déjeuner informel

Vers 15 h 30 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

---

La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

## **Actualité**

La session du Conseil des affaires étrangères débutera par un examen des questions urgentes d'actualité internationale. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient évoquer la situation en Iran, à Cuba et en République démocratique du Congo.

## **Partenariat ACP-UE: cadre de l'après-Cotonou**

Les ministres des affaires étrangères débattront de l'avenir des relations entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans la perspective de l'expiration de l'accord de Cotonou, qui interviendra en 2020. Ils examineront la recommandation et le projet de directives de négociation présentées par la Commission le 12 décembre 2017.

La proposition consiste en un accord revu en profondeur, avec un socle commun aux pays ACP, combiné à trois partenariats régionaux sur mesures avec l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique. Le futur accord devrait couvrir les domaines d'action prioritaires tels que la démocratie et les droits de l'homme, la croissance économique et les investissements, le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, la paix et la sécurité ainsi que les migrations.

Le 12 décembre 2017, la Commission européenne a adopté une recommandation et un projet de directives de négociation. Les ministres chargés du développement examineront aussi cette recommandation et le projet de directives de négociation lors de leurs prochaines réunions, en février et en mai. Le Conseil devrait adopter une décision autorisant l'ouverture des négociations ainsi que les directives de négociation au cours du premier semestre de 2018.

[Communication sur un partenariat renouvelé avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique \(ACP\)](#), 22 novembre 2016

[Accord de Cotonou, site web du Conseil](#)

[Relations de l'UE avec le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique \(ACP\) – Site web du SEAE](#)

[Processus post-Cotonou, Site web de la DG DEVCO de la Commission](#)

## Libye

Le Conseil fera le point sur la situation politique, économique et sécuritaire.. Le représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Libye Ghassam Salamé prendra part à cette discussion via vidéo-conference. Il informera les ministres des derniers développements concernant le processus politique. La discussion fait également suite à la réunion trilatérale du groupe de travail UA-UE-NU qui s'est tenue à Bruxelles le 14 décembre 2017

La dernière fois que le Conseil a discuté de la situation en Libye et adopté des conclusions remonte au 17 juillet 2017. Dans ses conclusions, l'UE a rappelé que la crise libyenne ne saurait être réglée par le recours à la force. Le Conseil a réaffirmé qu'il soutenait résolument l'accord politique libyen, ainsi que le Conseil de la présidence et le gouvernement d'entente nationale, dirigé par le Premier ministre Fayez Sarraj, qui ont été mis en place au titre dudit accord comme les seules autorités gouvernementales légitimes du pays. L'UE a appelé l'ensemble des groupes armés à s'abstenir de tout acte de violence, à prendre l'engagement de se démobiliser et à reconnaître les autorités investies par l'accord politique libyen comme les seules autorités en droit de contrôler les forces de défense et de sécurité de la Libye.

L'UE assiste la Libye et le peuple libyen en soutenant une transition politique et un règlement négocié qui soit acceptable pour tous les groupes légitimes dans le pays, notamment en coordonnant les efforts au sein du Quatuor sur la Libye. Elle fournit une assistance bilatérale à la Libye, notamment une aide humanitaire et une assistance ciblée dans le domaine de la migration. L'Union s'est également engagée à fournir un soutien ciblé à la Libye par l'intermédiaire des missions et opérations de sa politique de sécurité et de défense commune (PSDC), l'EUBAM Libya et l'EUNAVFOR MED opération Sophia.

L'EUNAVFOR MED opération Sophia est l'opération navale lancée par l'UE pour démanteler le modèle économique des passeurs et des trafiquants d'êtres humains dans la partie sud de la Méditerranée centrale. En outre, l'opération s'est vu assigner des tâches de soutien, notamment former la marine et les garde-côtes libyens et contribuer à la mise en œuvre de l'embargo des Nations unies sur les armes.

L'EUBAM Libya apporte un soutien aux autorités libyennes et entretient des contacts avec elles en matière de gestion des frontières, de maintien de l'ordre et de justice pénale, un accent particulier étant mis sur le sud de la Libye. La mission projette une éventuelle mission de renforcement des capacités civiles et d'assistance en cas de crise.

[Relations UE-Libye \(fiche d'information\)](#)

[Réunion du groupe de travail UA-UE-NU chargé d'améliorer la situation des migrants en Libye, 14 décembre 2017](#)

## Processus de paix au Proche-Orient

Le Conseil des affaires étrangères discutera de l'état des lieux sur le processus de paix au Proche-Orient, y inclus sur l'évolution récente de la situation au Proche-Orient.

À la suite des discussions que les dirigeants de l'UE ont tenues lors de leur dernière réunion du 14 décembre 2017, les ministres des affaires étrangères continueront de débattre des conséquences de l'annonce récente des États-Unis, notamment sur le statut de Jérusalem. Les ministres des affaires étrangères discuteront également de la manière dont l'UE peut contribuer à assurer l'engagement de tous les acteurs pertinents afin de faire avancer le processus de paix.

Les ministres pourraient également mentionner leurs attentes en vue de la session extraordinaire du groupe international des donateurs pour la Palestine, le Comité de liaison ad hoc (AHLC) qui se tiendra à Bruxelles le 31 janvier 2018 et sera reçue par l'UE et présidée par la Norvège. La réunion rassemblera toutes les parties prenantes pour discuter des mesures pour accélérer les efforts qui peuvent soutenir une solution négociée à deux États, et pour permettre à l'Autorité Palestinienne d'exercer le plein contrôle de Gaza, sur la base de l'accord du Caire du 12 octobre 2017.

Ces discussions seront suivies du déjeuner informel avec le Président Palestinien Mahmoud Abbas.

Dans ses conclusions du 14 décembre 2017, le Conseil européen a réaffirmé qu'il était fermement attaché à la solution fondée sur la coexistence de deux États et, dans ce contexte, il a rappelé que la position de l'UE sur Jérusalem demeurerait inchangée.

[Conclusions du Conseil européen du 14 décembre 2017](#)

[Conclusions du Conseil sur le processus de paix au Proche-Orient, 18 janvier 2016](#)

[Processus de paix au Proche-Orient \(Site web du SEAE\)](#)

[L'UE et la Norvège décident de convoquer une session extraordinaire du groupe des donateurs internationaux pour la Palestine \(AHLC\), 10 janvier 2018](#)

## Déjeuner informel avec le président palestinien, Mahmoud Abbas

Dans le cadre d'un déjeuner informel, les ministres des affaires étrangères de l'UE et la haute représentante discuteront avec le **président palestinien, Mahmoud Abbas**, du processus de paix au Proche-Orient, des relations bilatérales et de l'évolution de la situation dans la région.

Une rencontre similaire s'est tenue le 11 décembre avec le Premier ministre et ministre des affaires étrangères israélien, Benyamin Netanyahu.

[Principaux résultats de la session du Conseil des affaires étrangères du 11 décembre 2017](#)

## Autres points

Le Conseil devrait adopter plusieurs décisions et conclusions sans débat, notamment DEdes conclusions du Conseil sur l'Iraq et sur le Zimbabwe.

### Conclusions du Conseil sur l'Iraq

Le Conseil devrait adopter des conclusions établissant une nouvelle stratégie à l'égard de l'Iraq, sur la base de la communication conjointe de la haute représentante et de la Commission présentant des éléments en vue d'une stratégie de l'UE à l'égard de l'Iraq, adoptée le 8 janvier 2018.

Dans ses conclusions, l'UE devrait adresser ses félicitations au gouvernement iraquien du Premier ministre al-Abadi et aux forces de sécurité iraqiennes pour la défaite de Daech sur le plan territorial, réaffirmer qu'elle est déterminée à soutenir les autorités iraqiennes pendant la phase de reconstruction et souligner la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la crise à laquelle le pays est confronté.

Le Conseil devrait approuver les objectifs et l'approche stratégique proposée qui sont détaillés dans la communication, et établir ainsi les objectifs stratégiques de l'UE à l'égard de l'Iraq.

Les conclusions devraient également souligner la pertinence de la conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq qui se tiendra prochainement au Koweït et sera coprésidée par l'UE. Cette conférence offrira au gouvernement iraquien l'occasion de continuer à gérer la transition entre la stabilisation et la reconstruction, en prêtant aussi attention aux besoins qui subsistent dans le domaine humanitaire, d'une manière structurée et coordonnée avec ses partenaires internationaux.

[Communication conjointe relative à des éléments d'une stratégie de l'UE à l'égard de l'Iraq](#), 8 janvier 2018

[L'UE et l'Iraq \(EN\)](#)

### Conclusions du Conseil sur le Zimbabwe

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Zimbabwe.

A la lumière de la transition politique en cours, l'UE devrait réaffirmer qu'elle est disposée à coopérer de manière constructive avec les nouvelles autorités, y compris dans le cadre d'un dialogue politique structuré, avec l'ensemble des acteurs politiques, et avec la société civile, sur la base d'un engagement mutuel en faveur de valeurs communes axées sur les droits de l'homme, les principes démocratiques et l'État de droit. Dans ce contexte, le processus électoral à venir sera clé.

L'UE devrait se réjouir de l'intention déclarée des autorités zimbabwéennes d'effectuer des réformes économiques dans le pays, destinées à encourager la création d'emplois, la croissance et le développement durable à long terme, et réaffirme sa volonté de soutenir la planification et la mise en oeuvre de changements structurels indispensables et la promotion de la bonne gouvernance.

[Délégation de l'UE au Zimbabwe \(EN\)](#)

Le Conseil devrait également adopter des conclusions sur l'approche intégrée à l'égard des crises et des conflits extérieurs et sur les priorités de l'UE en matière de coopération avec le Conseil de l'Europe.

## ***En marge de la session***

### **Petit-déjeuner de travail informel des ministres avec le président de la BEI, Werner Hoyer**

La session du Conseil des affaires étrangères sera précédée d'un petit-déjeuner informel avec le président de la Banque européenne d'investissement, Werner Hoyer, durant lequel il sera discuté de la proposition de la BEI de créer une filiale dédiée au développement.

[La Banque européenne d'investissement](#)

---